

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 1^{er} novembre 2023**

Communication n° 36/11.2023

Objet: Fin des travaux de rédaction d'un inventaire de l'arborisation sur domaine public et privé communal – début des travaux de rédaction d'un inventaire des arbres remarquables

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'**inventaire de l'arborisation sur domaine public et privé communal** démarré ce printemps est désormais terminé. Vous trouverez sur le site internet de la Commune le lien des cartes répertoriant les arbres inventoriés pour chaque Commune.

Nous vous annonçons également que l'inventaire des **arbres remarquables** va désormais pouvoir débuter. Pour ce faire, le bureau ArbrExperts va devoir **accéder à certaines parcelles privées** pour prendre des photos et des mesures. Nous tenons à signaler que certains propriétaires disposant de grands arbres recevront potentiellement une visite de la part des personnes de ce bureau, réalisant l'inventaire. Bien évidemment elles demanderont l'autorisation des propriétaires au préalable.

Les informations relatives à ce travail sont disponibles sur le site internet de la Commune, ainsi que sur le site de Région Morges. En effet, tant l'inventaire de l'arborisation sur le domaine public et privé communal, que l'inventaire des arbres remarquables, sont deux projets réalisés en coordination avec Région Morges.

La Municipalité, le Service de l'environnement et des espaces publics et le Service de l'urbanisme et des infrastructures vous invitent à accueillir chaleureusement le bureau ArbrExperts et se tiennent volontiers à votre disposition pour tout autre complément d'information.

La Municipalité

Saint-Prex, le 1^{er} novembre 2023/CB

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, Municipale, au 079 229 29 72